Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 41 (1912)

Heft: 19

Vorwort: La lutte contre l'abus des boissons et les instituteurs

Autor: Dévaud, E.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XLIme ANNÉE. N° 19. 1er DÉCEMBRE 1912.

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct.
Prix des annonces : 15 ct. la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. le Dr Julien Favre, *professeur à l'Ecole normale,* Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à *M. L. Brasey, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg,* et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'*Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.*

SOMMAIRE. — *La lutte contre l'Abus des Boissons et les Instituteurs.* — *Pensée.* — *A propos du bilan géographique de l'année 1911 (suite).* — *Ecriture droite et écriture penchée (suite et fin).* — *L'enseignement du français par le livre de lecture.* — *Cours normal de gymnastique, à Fribourg (15-27 juillet 1912).* — *Echos de la presse.* — *Bibliographies.* — *Chronique scolaire.* — *Avis.*

La lutte contre l'Abus des Boissons

ET LES INSTITUTEURS

Dans un article paru dans un des précédents numéros du *Bulletin,* on se demandait « jusqu'à quel point il appartenait aux instituteurs de s'engager dans la lutte contre l'abus des boissons ». Si par ces mots : « lutte contre l'abus des boissons », on entend l'abstinence totale, il est évident qu'on ne peut exiger que tous ceux qui enseignent préconisent, — et par corrélation pratiquent, — l'abstinence totale. Mais il ne serait pas inutile de rappeler à tous et à un chacun qu'il y a péril à plaisanter devant les enfants ceux qui, pour leur

compte, ont tenu à donner aux autres l'exemple du renoncement volontaire et de la maîtrise de soi.

Tout abus est à condamner ; qu'il s'agisse d'un abus quelconque, l'attitude de l'instituteur est toute indiquée, et son devoir aussi : il doit le combattre. Or, celui-ci entraîne des conséquences si graves qu'il faut le combattre avec une énergie et une décision particulièrement inexorables et inlassées. Tout l'article précité conclut en ce sens ; nous ne pouvons que redire avec lui l'urgence d'une action, d'un apostolat, à exercer dans notre canton contre l'alcoolisme.

Que dans notre canton de Fribourg cet abus ne soit pas inconnu, c'est, hélas ! indéniable. Parmi les plaies sociales dont nous souffrons, c'est la principale, c'est presque la seule. Il est donc de toute nécessité d'y porter remède ; on s'y est employé déjà ; des résultats positifs ont été obtenus. Mais nous avons la conviction que l'on pourrait exiger bien davantage de tous ceux qui ont quelque souci de l'avenir moral et religieux de notre pays, de ceux surtout qui ont la responsabilité de l'orientation de vie de nos jeunes générations. Si l'alcoolisme (avec ou sans ivresse, il importe peu ; la première est peut-être la plus dangereuse) est une des causes de déchéance morale autant que financière, chez nous, la lutte contre l'abus des boissons alcooliques fait partie, tout simplement, de l'éducation morale à l'école.

L'éducation morale, la formation, dans le sens chrétien, du caractère et de la volonté, est une des tâches essentielles de l'école ; nul n'en doute théoriquement. Nos discours de réunions pédagogiques sont pleins de belles déclarations qui sont véhémentement applaudies. Mais le fait pratique correspond-il à l'éloquence et aux bravos ? Le souci de l'éducation morale hante-t-il réellement les préoccupations de tous les membres de notre corps enseignant ? Nous demeurons perplexes devant cette question. Au reste, ce n'est pas le moment d'examiner le problème délicat qu'elle soulève. Si nous voulons que notre enseignement moral ne reste pas vague, inefficace, il faut qu'il atteigne des réalités. Or, l'alcoolisme est une de ces réalités contre laquelle il importe que l'enfance soit prémunie. Nous disons bien : l'enfance ; car mieux vaut empêcher l'éclosion de préjugés détestables et d'habitudes tyranniques que d'avoir à les déraciner une fois qu'ils sont implantés solidement dans l'esprit et dans l'organisme. On prémunit, et l'on a raison, l'enfant contre la tuberculose, en lui inculquant à l'école la nécessité de l'hygiène et la façon de la pratiquer dans le milieu où il doit vivre. L'alcoolisme est une des causes de la tuberculose, et c'est là son moindre

défaut. La lutte contre l'alcoolisme resterait-elle en arrière sur la lutte contre la tuberculose ? L'âme immortelle créée par Dieu serait-elle moins bien traitée dans nos écoles catholiques que le corps voué à la mort ?

Il n'entre nullement dans notre intention, qu'on se rassure, de réclamer que notre enseignement se transforme en une perpétuelle dénonciation des méfaits de l'alcool. Tout doit se faire en temps opportun, de la manière opportune et dans l'opportune mesure. Je pense cependant que la place qu'on réserve à l'enseignement direct ou occasionnel de l'antialcoolisme devrait être plus large, que la conviction surtout avec laquelle on parle (mieux vaut n'en pas parler que d'en parler sans conviction) fût plus accentuée et plus persuasive ; la manière de toucher l'âme de l'enfant, plus saisissante ; les motifs sur lesquels on base son réquisitoire, plus solides et plus efficaces.

A ce propos, qu'il me soit permis de signaler deux brochures qui me paraissent être particulièrement propres à vivifier les paroles des éducateurs sur ce sujet. Elles ont pour auteur M. le chanoine Beaupin, l'apôtre de la jeunesse, bien connu des lecteurs du *Bulletin*. Elles s'intitulent, l'une : *Comment lutter contre l'alcoolisme ? (Action populaire,* Reims, 25 cent.) et l'autre : *Les catholiques et la lutte antialcoolique* (Bloud, Paris, 20 cent.).

Ce dernier travail me semble appelé à rendre dans l'enseignement un service plus particulièrement signalé. Il donne, brièvement développés, mais avec une énergique conviction et une magistrale interprétation de la doctrine catholique de la vie, les motifs que nous avons de lutter contre l'alcoolisme. Ceux que proposent les volumes courants, petits ou gros, sont souvent d'une trop parfaite neutralité religieuse. Ils peuvent être excellents les manuels du Dr Galtier-Boissière, par exemple, si clairs, si intuitifs, si impressionnants, son *Antialcoolisme en histoires vraies,* surtout (Larousse), ou celui du Dr Baudrillard : *L'Enseignement antialcoolique* (Delagrave). Nous pouvons les utiliser avec profit. Mais les raisons hygiéniques et économiques ne suffisent pas ; il faut y ajouter les raisons morales et religieuses qui seules s'imposent à la volonté défaillante aux heures de crise, et qui surnaturalisent les premières. Ce sont ces raisons d'ordre religieux qu'expose la brochure de M. Beaupin, dans son chapitre initial intitulé : Pourquoi les catholiques doivent mettre au premier rang de leurs préoccupations la lutte contre l'alcoolisme ? Voici comment nous résumerions les idées de l'auteur sous forme de thèses : La première raison et la plus décisive

est que l'extension des ravages de l'alcoolisme menace de plus en plus gravement notre idéal religieux. Cet idéal, c'est notre sanctification, par les mérites du Christ, — sanctification qui n'est possible que si, avec l'aide de la grâce, nous triomphons des tendances mauvaises et des passions ; mais, ces passions, l'alcoolisme tend à les exciter, à ruiner la domination de l'esprit sur le corps, par la satisfaction accordée aux instincts sensuels. — En second lieu, nous luttons, comme catholiques, parce que nous ne pouvons nous désintéresser des réformes sociales ; celles qui concernent l'alcoolisme sont des plus urgentes et des plus incontestées ; le fléau, « en détruisant les énergies physiques de l'individu, en diminuant ses capacités intellectuelles, en ruinant ses forces morales, le rend incapable d'accomplir sa tâche ; c'est la valeur humaine et professionnelle du travailleur qui est atteinte ». — Ensuite, comme catholiques encore, nous ne pouvons nous désintéresser des institutions politiques qui régissent notre pays et de leur bon fonctionnement. Or, l'alcoolisme offre aux politiciens sans scrupules des proies faciles, abaisse la valeur civique des citoyens, énerve l'endurance des soldats, tarit la fortune nationale. — Enfin, nous sommes les héritiers d'une magnifique tradition d'efforts séculaires contre la barbarie et les passions que l'alcoolisme tend, au contraire, à raviver, à assouvir ; cette tradition, nous devons la continuer inlassablement. — La sécheresse de ces énoncés ne laisse malheureusement point soupçonner la vigueur des raisonnements et la fécondité des aperçus que contiennent ces quelques pages.

Nous n'avons parlé que de la lutte contre l'*abus* des boissons alcooliques. Un proverbe latin dit cependant : *Abusus non tollit usum.* L'abus n'interdit pas l'usage. M. Beaupin croit que l'abstinence totale est d'un excellent exemple ; mais elle ne peut être observée que par une élite. Si le mouvement antialcoolique veut atteindre la masse populaire, il lui est indispensable de réduire ses prétentions, de préconiser plutôt la tempérance, c'est-à-dire l'usage modéré des boissons fermentées. Les arguments moraux qui nous prescrivent cet usage modéré sont développés dans la seconde partie de la brochure de M. Beaupin ; ils seront particulièrement d'un bon secours dans l'enseignement direct ou occasionnel de l'antialcoolisme ; nous n'osons point les rapporter ici, car, en le sujet qui nous occupe surtout, la patience des lecteurs a ses bornes. Mais l'auteur ne se contente pas de considérations spéculatives. Il expose, comme son meilleur argument, un fait existant, actuel : l'activité féconde, le succès, l'extension populaire de la *Croix blanche* de Normandie. Cette ligue

catholique compte nombre de sections actives et populeuses dans plus de 20 diocèses du Nord-Ouest de la France. Or, l'article 4 des statuts permet « l'usage modéré des boissons fermentées », mais proscrit l'alcool distillé sous toutes ses formes. Cette ligue a organisé dans les écoles, les collèges, les patronages, des sections scolaires fort intéressantes, fondées sur la base de l'éducation chrétienne de la volonté et du caractère, dont la tempérance est comme l'efflloraison pratique.

Qui donc n'applaudirait et ne souscrirait à ces nobles paroles, par exemple : « La pratique de la tempérance est une école d'éducation pour la volonté. Celle-ci se fortifie et se conquiert par l'acceptation d'une discipline librement consentie. Nos contemporains sont veules ; l'enfant surtout est faible. Nous lui fournissons une arme offensive contre son manque d'énergie, en précisant un but à ses efforts. Toute la vie morale s'en trouve élevée, ainsi que les expériences faites dans nombre d'écoles et de patronages l'ont démontré. On ne peut acquérir de la force sur soi-même, sur un point de conduite, sans qu'immédiatement toute la machine psychologique ne se mette en mouvement [1]. »

Parce que nous voulons que notre petite patrie ait des hommes forts, volontaires, sur lesquels elle puisse compter ; parce que nous voulons que notre Eglise ait des chrétiens qui sachent se dominer et vaincre les excitations des sens, nous devons entreprendre la lutte contre l'alcoolisme, — à l'école tout d'abord ; et le point où devra s'arrêter, dans cette lutte, l'instituteur, ce ne peut être que la disparition de l'abus.

E. Dévaud.

PENSÉE

L'affection, dans le cœur des enfants, commence par la reconnaissance. De Gerando.

[1] Nous n'oublions ni l'excellente brochure de M. le curé Descloux, qui se trouve entre les mains de tous les instituteurs, ni les *Trésors* de Mgr Savoy, qui, à côté d'évidentes et désagréables exagérations, contiennent des pages d'inspiration très élevée et parfaitement utilisables. Nous avons tenu à indiquer un opuscule qui renferme des arguments nouveaux ou présentés d'une façon nouvelle, greffés immédiatement sur les principes d'éducation morale et de vie chrétienne que nous devons inculquer à nos élèves.